



Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée et disponibilité des documents reliés aux procurations

VOTEZ DÈS MAINTENANT

DATE ET LIEU DE L'ASSEMBLÉE

Type d'assemblée: Assemblée annuelle des actionnaires (l'« assemblée »)
Quand: Mercredi 1^{er} mai 2019 à 14 h (heure avancée de l'Est)
Où: Fairmont Le Reine Elizabeth, 900, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Qc) H3B 4A5

SUJETS DE L'ASSEMBLÉE

1. Recevoir les états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant sur ces états financiers.
2. Élire les administrateurs de Redevances Aurifères Osisko Ltée (« **Osisko** » ou la « **Société** ») pour l'année à venir.
3. Nommer PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. à titre d'auditeur indépendant de la Société pour l'année à venir et autoriser les administrateurs à fixer sa rémunération.
4. Approuver le régime d'unités d'actions différées modifié ainsi que tous les droits et les titres non attribués dans le cadre du régime.
5. Adopter une résolution consultative acceptant l'approche d'Osisko en matière de rémunération de la haute direction.

NOTIFICATION ET ACCÈS

La Société utilise la procédure de « notification et accès » pour la livraison de ses documents reliés aux procurations à ses actionnaires détenant des actions ordinaires d'Osisko (les « **actionnaires** »). Conformément à la procédure de notification et accès, les actionnaires reçoivent tout de même un formulaire de procuration ou un formulaire d'instructions de vote leur permettant de voter à l'assemblée. Cependant, plutôt que de recevoir des exemplaires imprimés des documents reliés aux procurations, les actionnaires reçoivent le présent avis et les renseignements sur la façon de consulter ces documents électroniquement. L'utilisation de la procédure de notification et accès contribue à la protection de l'environnement et réduit les coûts d'impression et d'envoi de documents aux actionnaires.

SITES WEB OÙ LES DOCUMENTS RELIÉS AUX PROCURATIONS SONT DISPONIBLES

Une version électronique des documents reliés aux procurations est disponible par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) (www.sedar.com) et sur le site Web de la Société (<http://www.osiskogr.com/fr/aga-2019/>).

COMMENT OBTENIR UN EXEMPLAIRE IMPRIMÉ DES DOCUMENTS RELIÉS AUX PROCURATIONS?

Si vous souhaitez recevoir gratuitement la version papier des documents reliés aux procurations, veuillez en faire la demande, comme suit :

Actionnaires véritables opposés :

- Par téléphone à Broadridge Investor Communications Corporation, au numéro sans frais 1-877-907-7643 et en entrant le numéro de contrôle de 16 chiffres disponible sur votre formulaire d'instructions de vote; ou
- Par Internet à l'adresse www.proxyvote.com et en entrant le numéro de contrôle de 16 chiffres disponible sur votre formulaire d'instructions de vote.

Actionnaires inscrits et Actionnaires véritables non opposés:

- Par téléphone à Laurel Hill Advisory Group, au numéro sans frais en Amérique du Nord 1-877-452-7184 et appels à frais virés provenant de l'extérieur de l'Amérique du Nord 1-416-304-0211; ou
- Par courriel à l'adresse de Laurel Hill Advisory Group à assistance@laurelhill.com.

Si vous demandez à obtenir les documents reliés aux procurations avant la date de l'assemblée, ces documents vous seront envoyés sans frais dans un délai de 3 jours ouvrables de la réception de votre demande. **Veillez noter que vous ne recevrez pas un autre formulaire de procuration ou d'instructions de vote; veuillez conserver votre formulaire actuel pour exercer les droits de vote rattachés à vos actions.** Afin de recevoir les documents reliés aux procurations avant la date limite du vote et de l'assemblée, votre demande doit être reçue avant le **mardi 16 avril 2019**.

Si vous demandez à obtenir les documents reliés aux procurations après le 16 avril 2019 ou dans l'année suivant leur dépôt, ils vous seront envoyés dans les 10 jours civils suivant la réception de votre demande.

VOTER EST SIMPLE. VEUILLEZ VOTER AUJOURD'HUI.

QUI PEUT VOTER?

Les détenteurs d'actions ordinaires d'Osisko à la date de clôture des registres, soit le 19 mars 2019, ont le droit de recevoir l'avis de convocation et de voter à l'assemblée.

COMMENT POUVEZ-VOUS VOTER?

Il y a plusieurs moyens pratiques de voter vos actions ordinaires, incluant par Internet et par téléphone. Vous trouverez joint à cet avis, un formulaire de procuration ou un formulaire d'instructions de vote contenant des instructions détaillées sur la façon d'exercer vos droits de vote.

	Actionnaires inscrits et Actionnaires véritables non opposés <i>Actions détenues à votre nom et représentées par un certificat physique ou actions détenues avec un courtier, une banque ou un autre intermédiaire</i>	Actionnaires véritables <i>Actions détenues avec un courtier, une banque ou un autre intermédiaire et dont l'actionnaire véritable est opposé à la divulgation de son identité</i>
Internet:	www.astvotemyproxy.com	www.proxyvote.com
Téléphone ou Télécopieur :	Pour voter par téléphone, vous aurez besoin du numéro de contrôle fourni dans votre formulaire de procuration. Téléphone: 1-888-489-7352 Télécopieur: 1-866-781-3111 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou 1-416-368-2502	Téléphoner ou envoyer une télécopie au(x) numéro(s) listés sur votre formulaire d'instructions de vote et voter en utilisant le numéro de contrôle fourni.
Poste ou Courriel :	Par la poste : Retourner le formulaire de procuration dans l'enveloppe incluse affranchie Courriel: Numériser à proxyvote@astfinancial.com	Retourner le formulaire d'instructions de vote dans l'enveloppe incluse affranchie.

Si vous désirez assister et voter à l'assemblée, veuillez suivre les instructions disponibles dans le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote joint.

Veillez soumettre votre vote bien avant l'échéance de dépôt des procurations fixée au 29 avril 2019, à 14 h (heure avancée de l'Est).

RECOMMANDATION DU CONSEIL

Le conseil d'administration d'Osisko recommande à l'unanimité aux actionnaires de **VOTER POUR** les résolutions proposées.

Par ordre du conseil d'administration,



André Le Bel
Vice-président, affaires juridiques et secrétaire de la Société
21 mars 2019

Les actionnaires devraient lire attentivement la circulaire d'information de la direction datée du 21 mars 2019 avant de voter.

Pour toute question ou demande d'assistance au sujet du vote, veuillez contacter notre agent de sollicitation de procurations :

Laurel Hill Advisory Group
Numéro sans frais pour l'Amérique du Nord: 1-877-452-7184
Numéro à frais virés pour l'extérieur de l'Amérique du Nord : 1-416-304-0211
Courriel : assistance@laurelhill.com